



L'écho d'Albiac

Numéro 19 – Décembre 2017

Sommaire

Page 1



**Nouvelle acquisition,
Maison « Aurélie »
prochainement restaurée**

■ Le mot du Maire

Pages 2, 3 et 4

■ Points sur les travaux à venir

Pages 4 et 5

■ Des nouvelles de nos Assos

■ Brèves albiacoises

■ A vos agendas

EDITO

Chères Albiacoises, Chers Albiacois,

C'est un beau projet d'aménagement de notre territoire, démarré en septembre 2014, qui prend tout son sens en cette fin d'année 2017 : Le 30 octobre dernier, nous avons signé l'acquisition définitive de l'ensemble des bâtis et parcelles Ayroles. L'enquête publique en vue d'élaborer notre document d'urbanisme, qui s'est tenue tout le mois d'octobre, s'est achevée avec un avis favorable non seulement des institutions parapubliques telles que la Chambre d'Agriculture, la DREAL, l'INAO, la CDPENAF, mais aussi d'une grande partie d'entre vous qui avez témoigné soit par courrier, soit oralement en mairie. Le Commissaire enquêteur a émis le même avis qui a été suivi par la Commission finale qui s'est tenue le 29 novembre dernier. Enfin, les délégués communautaires du Grand Figeac ont voté la Carte Communale de notre Commune le 8 décembre dernier. Nous sommes dans l'attente de l'arrêté qui sera signé par le Préfet et par le Président du Grand Figeac

Je souhaite rassurer certains d'entre vous qui avaient émis la demande que des parcelles dont ils sont propriétaires puissent être constructibles pour leurs enfants et/ou petits-enfants. Ainsi qu'il leur a été dit, d'ici 2/3 ans, notre Carte Communale sera revue dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) du Grand Figeac. Il leur sera donc possible de réitérer leur demande et les Elus de la commune seront à leur côté pour les assister et les soutenir dans leur projet.

Nous allons, à présent, rentrer dans l'ère de l'aménagement concret de la partie nord du bourg. Pour cela, GETUDE, le Maître d'œuvre du projet, vient de terminer l'élaboration du permis d'aménager, du règlement du futur hameau. Ce permis d'aménager sera instruit par le Service Urbanisme du Grand Figeac et l'arrêté sera affiché durant deux mois sur le terrain pour le recours des tiers.

Une fois ce délai expiré, nous pourrons procéder aux ventes des parcelles et les futurs acquéreurs pourront déposer leur demande de permis et ensuite démarrer les travaux.

A ceux d'entre vous qui ressentent de la peur de voir notre village changer parce qu'ils verront arriver de nouveaux habitants (je rappelle qu'à ce jour, 5 lots sont réservés à des résidents ou natifs d'Albiac et 4 lots par des acquéreurs extérieurs qui connaissent parfaitement notre village pour y venir régulièrement depuis plusieurs années), je leur dis que nous devons apprendre la cohabitation dès l'instant où chacun d'entre nous appliquent les règles de vie en communauté, que ces nouveaux arrivants respecteront eux aussi notre mode de vie rural. Enfin, et je le répète, à l'heure où l'on parle d'asphyxie financière des communes, de regroupement de communes, de transfert massif de compétences vers les communautés de communes, c'est l'existence même de notre village qui se jouera dans les prochaines années. Devons-nous nous résoudre à disparaître parce que nous n'aurons rien fait pour renouveler la population vieillissante de notre village, de même pour n'avoir rien fait pour inciter nos (des) jeunes à s'y installer ?

Je fais confiance à une grande majorité d'entre vous et à votre bon sens pour que vous compreniez la nécessité et la pertinence de ce projet. Je peux aussi vous assurer que beaucoup de communes voisines envient notre dynamisme. Soyons donc fiers de la transformation positive que vit notre village depuis quelques années.

Enfin, comme chaque année, je souhaite à chacun d'entre vous, santé, bonheur et réussite dans tous vos projets familiaux et personnels.

Le Maire

POINT SUR LES TRAVAUX A VENIR

■ MAISON « AURELIE »

Comme beaucoup d'entre vous le savent, cette superbe maison que la commune vient d'acquérir (à l'évidence, l'une des plus belles du village) a hébergé Madame Aurélie Ayroles qui est décédée à plus de 102 ans. Dans le cadre des améliorations que nous devons apporter aux adresses postales de notre village, ainsi que cela nous a été demandé, il nous a semblé évident que cette maison porte ce prénom, doux à l'oreille. C'est donc avec l'accord de son petit-fils, Michel, que le conseil municipal l'a baptisée, prénom qui figurera sur la façade de la maison.



L'architecte DPLG, Jean-Claude BONNET, qui a été retenu par l'ensemble du Conseil Municipal, sera en charge de la rénovation de la maison. Le permis de construire sera déposé début du mois de janvier et l'appel d'offres en vue du choix des prestataires s'effectuera courant du premier trimestre 2018.

Nous rappelons que pour l'acquisition de la maison et les travaux de rénovation, la commune a obtenu les subventions suivantes :

- Etat (DETR) 39 300 €
- Département (FAST) 15 000 €
- Région (PALULOS) 6 000 €
- Département (PALULOS) 3 500 €

Soit un total de 63 800 €.

Nous sommes dans l'attente d'une prime du Parc Naturel Régional des Causses du QUERCY pour des travaux réalisés dans le cadre des économies d'énergie. Nous installons en effet une chaudière à granulés bois, système de chauffage conseillé par Lot Energies.

Un grand merci aux élus et bénévoles qui ont aidé au nettoyage de la maison avant le démarrage des travaux.

■ AIRE DE LA CHATAIGNERAIE

La conservation de cet espace vert nous a été fortement recommandée par les différentes instances qui nous accompagnent dans l'aménagement du futur hameau. Il servira de lieu de pique-nique et de promenade. Il nous a donc semblé nécessaire de le sécuriser au maximum. C'est la raison pour laquelle le conseil municipal a choisi l'entreprise Sébastien LANDES pour l'élagage des branches et l'abattage des arbres menaçant de tomber.

Je tiens à remercier les élus qui ont facilité les travaux et qui ont aidé au nettoyage de l'aire.

Ces travaux font partie de l'aménagement paysager du hameau et est susceptible d'éligibilité à une subvention auprès du Département. Une demande sera faite dans ce sens dès que le Maître d'œuvre (GETUDE) nous aura fourni l'estimatif global qui comprend également la construction des murets en pierre et la plantation d'essences locales. Un architecte paysager nous assiste également dans notre démarche, ainsi que l'exigent nos financeurs.



Elagage de la châtaigneraie en cours

■ UN FUTUR PARKING POUR LA SALLE DES FÊTES

C'est une chance pour le village d'avoir pu également acquérir les deux petites parcelles numérotées 85 et 86, situées en face de la maison « Aurélie ». Il est prévu d'y aménager une aire de stationnement dédiée à la salle des fêtes. Nous pensons que cet espace pourra facilement accueillir une vingtaine de véhicules, ce qui améliorera indéniablement la sécurité autour de ce bâtiment public.

La Fédération d'Electricité du Lot (FDEL) prévoit également d'y installer le transformateur EDF qui permettra de renforcer l'électricité lors du raccordement du hameau de la châtaigneraie.

L'espace immédiat de la salle des fêtes reste réservé aux locataires des deux logements communaux et aux personnes qui louent la salle des fêtes afin d'y organiser des parties de pétanque et autres apéritifs ou barbecues en période estivale.

Une consultation est en cours pour la réalisation des travaux.

■ RENOVATION DE LA GRANGE

Actuellement, la commune n'a pas de local technique pour y ranger l'ensemble des matériels de la mairie et de la salle des fêtes en cas de besoin (panneaux de signalisation, barrières, tables, chaises etc...). Heureusement que, depuis quelques années, Michel Ayroles a accepté de prêter la grange et le hangar pour remédier à ce manque de place.

L'estimation des travaux pour aménager une partie de la grange en local technique, et l'autre partie en garage et remise pour la maison Aurélie, est d'environ 80 000 €. Il est prévu de conserver les murs existants en pierre, de remplacer les tôles par du bardage bois. Des travaux de toiture en recherche seront également réalisés. Le sol intérieur sera revêtu de castine.

Une demande de subvention de 25 % du montant des travaux, au titre de la DETR 2018, a été demandée. La Commune a déjà obtenu 2 000 € au titre de la Réserve Parlementaire.

Les travaux ne se feront que si la Commune est éligible à la DETR et dans ce cas ils ne démarreront que courant du deuxième semestre 2018.



■ DEMOLITION DU HANGAR

Il y a encore quelques mois, les élus avaient envisagé d'aménager le hangar afin de pouvoir y accueillir un ou deux artisans. Un rendez-vous de travail avait été organisé avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Saint-Céré qui a préconisé une liste de travaux afin d'y aménager deux locaux artisanaux.

Une estimation du coût des travaux a été réalisée (180.000 €). Une première demande de subvention avait été demandée à l'Etat en 2017 qui a été refusée car la compétence des zones artisanales a été confiée aux communautés de communes. C'est la raison pour laquelle, aucune subvention ne peut être accordée aux communes pour de tels projets.

Avant de prendre la décision de renoncer définitivement à ce projet, nous sommes rapprochés de la Communauté de Communes du Grand Figeac qui nous a confirmé avoir la compétence des zones artisanales. A ce titre, elle a déjà identifié 20 zones artisanales sur le territoire du Grand Figeac. Ces zones qui ont été validées lors d'un

récent conseil communautaire sont importantes en superficies et comportent plusieurs lots artisanaux.

Les deux locaux d'Albiac ne sont donc pas une priorité pour le Grand Figeac et la Commune n'a pas les moyens d'investir 180 000 € minimum pour mettre aux normes deux locaux artisanaux.

De plus, le Grand Figeac et GETUDE, notre Maître d'œuvre pour l'aménagement du Hameau de la Châtaigneraie, émettent des réserves sur les nuisances que pourrait générer la présence d'artisans dans une zone résidentielle.



Ces différents paramètres nous ont amenés à revoir l'aménagement du hameau. De nouveaux lots ont été rajoutés pour arriver à 12, et il est prévu la démolition du hangar qui se trouve sur le 12^{ème} lot.

■ LE PETIT PATRIMOINE (four et séchoir à châtaignes)

Le Grand Figeac est actuellement en cours de classement « PAYS D'ART ET D'HISTOIRE » sur l'ensemble de son territoire. Dans cette optique, il demande à l'ensemble des communes qui le composent de soigner leurs patrimoines ruraux.

Comme vous le savez, l'ensemble des acquisitions que la commune vient de faire comporte également un four à pain et un séchoir à châtaignes. Ces deux bâtis viennent s'ajouter à la liste du petit patrimoine de la Commune et seront donc réhabilités.

D'ores et déjà, des bénévoles ont démarré la restauration du four à pain. Nous tenons à les en remercier.

S'agissant du séchoir à châtaignes et de son environnement immédiat (murets en pierre), il est bien entendu que des demandes de subvention auprès du Grand Figeac, du Parc et du Département seront faites au titre de 2018 ou 2019.



POINT SUR LES TRAVAUX A VENIR (suite)

■ LE HAMEAU DE LA CHATAIGNERAIE

Nous terminons enfin sur l'aménagement du hameau de la châtaigneraie dans son ensemble.

Ainsi qu'il a été précisé dans l'éditorial du Maire en page Une, les différentes instances ont validé la Carte Communale et notamment les 12 lots à bâtir au nord du bourg. Nous confirmons que 9 lots sur 12 ont déjà trouvé acquéreurs et sans même que nous ayons fait de publicité.

Nous ne doutons pas que les 3 lots restants trouvent également leur propriétaire d'ici la fin 2019.

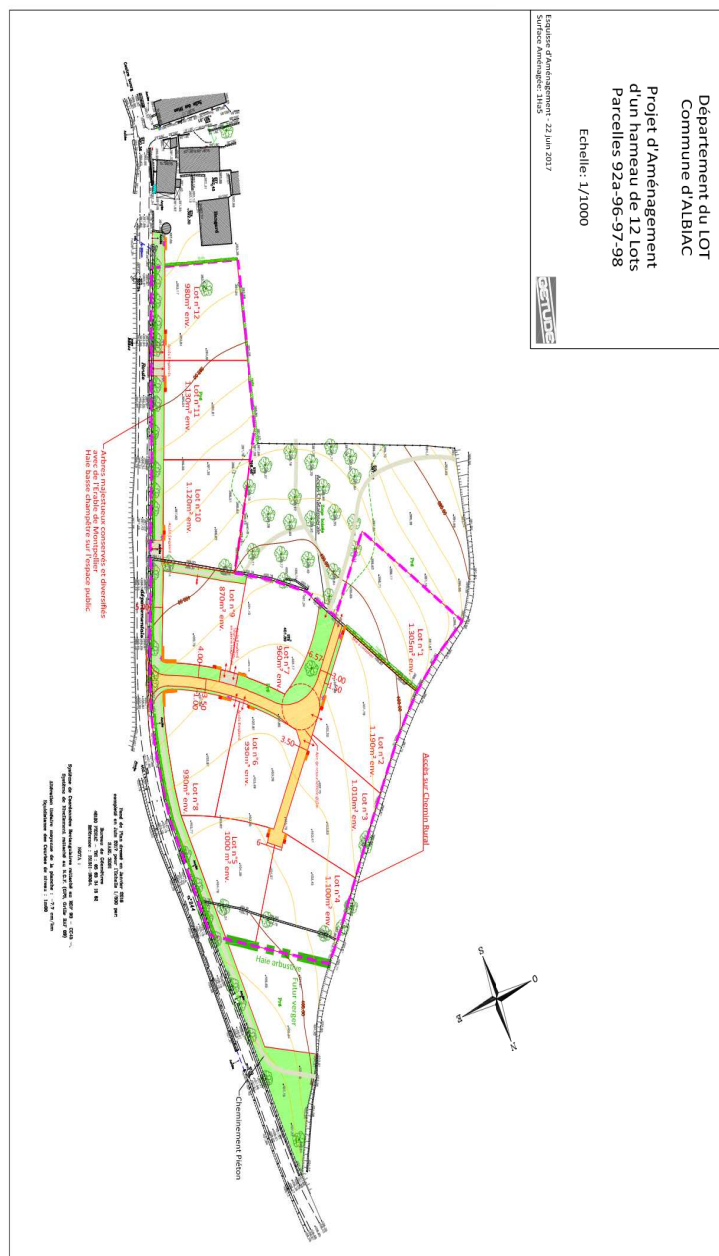
Plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec GETUDE pour élaborer notamment le règlement du lotissement (type de construction, couleurs des tuiles, des enduits et crépis, des menuiseries, essences à planter etc...) ainsi que le Permis d'Aménager.

Ce dernier document a été communiqué au Service Urbanisme du Grand Figeac qui instruit dorénavant tous les projets de construction sur la commune en lieu et place de la DDT (service de l'Etat). Le Grand Figeac a trois mois pour instruire notre document et il faudra deux mois d'affichage de l'arrêté pour les recours des tiers. Les acquéreurs pourront, à l'issue de ce délai, passer chez le notaire pour signer les actes d'acquisition.

Une prochaine réunion se tiendra le 9 janvier prochain avec le Service Technique du Grand Figeac en charge des voiries et des luminaires. Il nous faudra travailler sur l'aménagement de la RD244 en partant de l'environnement immédiat de la salle des fêtes jusqu'à la place qui se trouvera au nord du hameau.

Enfin, pour terminer sur la rubrique « Travaux », les travaux de bornage ont été réalisés entre les propriétés riveraines et celles appartenant dorénavant à la Commune.

Par ailleurs, en 2018, les panneaux de signalisation touristique seront enfin posés puisque la commune est en train de confirmer les commandes.



Dernière maquette du hameau

L'ECHO D'ALBIAC – Le bulletin municipal de votre commune – N° 19– Décembre 2017

Publication semestrielle gratuite réalisée par la Mairie d'Albiac

Directeur de la Publication : Marie Berthoumieu - **Rédacteur en Chef** : Sylvie Vaissié

Photothèque : Maryline Joiret – Sylvie Vaissié – Pascal Vautrot

Ont participé à ce numéro : Marie Berthoumieu – Jérôme Landes – Christiane Lascoux - Maurice Andrieu – Christian Fabre – Alain Rougié

Tirage : 70 – Distribution par boîtage & disponible à l'accueil de la Mairie

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

DES NOUVELLES DE NOS ASSOS

■ L'Association de Chasse

La Commune tient à remercier les membres de l'Association ainsi que son Président qui ont distribué à l'ensemble des habitants du village une partie du gibier qu'ils ont chassé.

Le traditionnel repas de chasse sera organisé courant du mois d'avril. M. Christian BERGOUGNOUX, le Président, nous communiquera la date exacte après les fêtes de fin d'année.

■ L'Association Albius Villa

Nous tenons à remercier l'Association pour ce beau concert qui, de l'avis de tous les participants, fut un moment magique. En effet, la puissance des voix des 16 chanteurs entonnant des gospels, pour la plupart célèbres, a donné des frissons et en a ému plus d'un.

Notre église est réellement conçue pour restituer ce type de concert. Une belle expérience à renouveler avec, bien entendu, l'accord de l'Eglise.



■ Le Comité des Fêtes

Durant l'année, le Comité des Fêtes est organisateur de plusieurs manifestations. Ce deuxième semestre 2017 n'a pas été exempt puisque dès le début du mois d'août, nous avons pu assister à un concert de jazz, la traditionnelle brocante et enfin, le Noël des enfants.

Retrouvez toutes les photos dans la rubrique « ALBIAC EN FETES ».

BREVES ALBIACOISES

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Mr et Mme ROTONDO-DORDEINS ainsi qu'à leur fils Léo qui viennent de s'installer à Champs Petit-Carayol ;
- Louise Andrieu qui nous a rejoints en septembre 2018

Nous ne pouvons que nous réjouir de ces nouveaux arrivants qui apportent un souffle de jeunesse dans notre village qui en a bien besoin !

■ Aménagement numérique du territoire

Le 100 % fibre optique a été confirmé et confié à l'opérateur Orange par le Comité Syndical sous forme de Délégation de Service Publique. L'opérateur s'est engagé à déployer la fibre optique jusqu'aux habitations sur la totalité du Département dans un délai de 5 ans.

■ Le chèque énergie mis en place par l'Etat

L'Etat accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie en généralisant le chèque énergie. Il remplace les tarifs sociaux de l'énergie à partir de janvier 2018. Se renseigner auprès de l'ADIL.

■ Ouverture d'un espace Jeunes à Gramat

Nous signalons aux jeunes du village qu'un Espace Jeunes s'est ouvert à Gramat. Ils peuvent se rapprocher soit de la Maire de Gramat, soit de la Maire d'Albiac pour en connaître les jours et heures d'ouverture. Il a été proposé aux 17 communes du Canton de signer une convention si elles souhaitent que des animations aient lieu sur leur territoire.

A VOS AGENDAS

- **Repas des vœux** : Dimanche 28 janvier 2018
- **Repas de chasse** : Avril 2018 (date communiquée ultérieurement)
- **Fête votive** : Samedi 16 juin 2018

N'hésitez pas à consulter régulièrement l'agenda des événements mis à jour sur le site de la Commune

www.albiac.fr

ALBIAC EN FETES

■ Balade au coucher de soleil

Plus d'une centaine de marcheurs sont partis de la place du village et ont réalisés, pour certains un parcours de 5 km et pour les plus courageux un parcours de 8 km.



La balade s'est terminée sous la halle par le traditionnel verre de l'amitié.

■ Concert de Jazz et repas champêtre

Pour la deuxième année consécutive, un repas champêtre a été organisé sur la place du village le samedi 6 août dernier et le groupe Racine de Swing a, une fois de plus, enchanté l'ensemble des participants en leur offrant un concert gratuit.



■ Brocante et concours de pétanque

Les festivités ont continué le lendemain dimanche 7 août lors du traditionnel vide-greniers. Journée toute en musique puisque les musiciens ont récidivé, le tout sous un magnifique soleil et dans une ambiance extrêmement conviviale.



■ Noël des petits et grands

En attendant l'arrivée du Père Noël, le dimanche 17 décembre,



Les plus grands ont participé à un petit concours de belote,



Les adolescents aux jeux de société, tandis que les plus petits ont profité des bras de leur maman.



Après la distribution des cadeaux, petits et grands ont savouré les crêpes préparées par les membres du Comité des Fêtes.

Les Elus remercient les membres du Comité des Fêtes pour tout le travail qu'ils accomplissent chaque année afin de maintenir le bien-vivre ensemble.